

Actions mise en place :

SOUTIEN AUX STAGES DE SECTEURS SENIORS

Chaque comité peut prendre l'initiative d'organiser un stage de secteur

Pour être recevable le stage doit réunir les conditions suivantes

Informez le responsable ligue par mail au moins 15 jours avant le début du stage pour validation

Réunir au minimum 8 joueurs de catégorie seniors messieurs ou/et dames de deux clubs ou plus (2 participants par club au minimum)

Conditions **obligatoires** pour que l'aide soit versée : 3 Pièces à renvoyer au responsable ligue

Feuille d'émargement des stagiaires et cadres

Photo des stagiaires et cadres en tenue sportive.

Copie de l'article paru dans la presse locale faisant référence à la convention ligue/Conseil Régional.

Montant des aides possibles

L'aide versée sera de 4,50€ par stagiaire et par jour

+ 45€ pour un stage de 8 à 11 joueurs

et 90€ pour un stage de 12 joueurs ou plus

Procédure de remboursement aux comités

Dans un délai de 15 jours dernier délai après le stage avec obligatoirement

La fiche bilan ci après

**Date limite impérative d'envoi des demandes d'aide
avant 30 octobre pour l'année 2011**

FICHE BILAN STAGE DE SECTEUR SENIORS
A renvoyer à la ligue

COMITE : _____ **Date du stage :** _____

Club(s) partenaire(s) du stage _____

STAGIAIRES FEUILLE D'EMARGEMENT

	Nom	Prénom	club	signature
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				

Total Stagiaires : -----

CADRES

Nom	Prénom	club	signature

Cadre réservé à la ligue

Feuille d'émargement des stagiaires et cadres
 Photo des stagiaires et cadres en tenue sportive.
 Copie de l'article paru dans la presse locale faisant référence à la convention.

Total stagiaires : _____

Somme versée au Comité de : _____ €

Chèque N° _____ Fait le _____

Imputation : Convention Conseil Régional 2010/2012

Analytique :

Signature du responsable